

Nour ABDELMOUMEN
Olivia BATARDIERE
Ambroise HENRY
Lydia MOULAI
Alice TUMAY



Compte-rendu de séminaire

Ville pour | par les enfants : quelle place des enfants dans l'aménagement de nos villes ?

SÉMINAIRE P.A.R.I.S

Ville pour | par les enfants : quelle place des enfants dans l'aménagement de nos villes ?



Travail réalisé dans le cadre du module « Séminaire P.A.R.I.S » sous la direction de Sandrine Berroir, Mounia Bouali et Yankel Fijalkow.
Séance publique du 30 novembre 2023.

Sommaire

- I. Définition et problématisation
- II. Bibliographie commentée
- III. Présentation des intervenants
- IV. Guide d'entretien
- V. Compte-rendu de la séance
- VI. Conclusion

Annexe n°1 : Mots-clés du séminaire

Annexe n°2 : Autres intervenants potentiels

Annexe n°3 : Affiche du séminaire

I. Définition et problématisation du sujet

Lors des premières séances, nos réflexions ne nous ont pas menées tout de suite à ce sujet sur la place des enfants dans la ville. Nous avons d'abord envisagé de travailler sur le thème de l'écotourisme puis sur celui de la réhabilitation et des enjeux climatiques. Cependant, après avoir effectué quelques recherches, ces sujets nous ont paru suffisamment abordés. Nous avons donc décidé de nous orienter vers la question de l'inclusivité dans la ville, en nous intéressant d'abord au thème général de la place des personnes vulnérables dans les villes, telles que les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ou encore les enfants, et c'est donc ce dernier sujet que nous avons décidé de retenir.

L'inclusion des enfants dans la ville nous a semblé être une question peu traitée et rarement évoquée dans les discours des aménageurs et urbanistes. La ville est pensée et aménagée à hauteur d'adulte et la place des enfants dans l'espace public urbain aujourd'hui semble être réduite aux parcs de jeux et aux trottoirs. Les enfants sont perçus comme des personnes vulnérables, en témoignent les panneaux demandant aux automobilistes de ralentir à la sortie des écoles, mais pas comme des personnes qui vivent l'espace public, des usagers. Ils sont encore moins perçus comme des acteurs dans la conception et le dessin de la ville.

Dans le cadre de ce séminaire, nous nous sommes particulièrement intéressés à la tranche d'âge des 3-11 ans qui correspond à un début des mobilités quotidiennes obligatoires jusqu'à la prise d'indépendance et la possibilité de faire des trajets seul en arrivant au collège. Pour mieux les décrire en rapport avec notre sujet, nous proposons plusieurs éléments de définition. Les premiers proviennent de la psychologie : l'enfance est une période de changements importants que ce soit au niveau physique, moteur ou cognitif et l'enfant est considéré comme un être humain en cours de développement. C'est une personne à la fois dépendante de ses parents et vulnérable.

Pour compléter cette définition, nous nous sommes également attardé sur l'étymologie du mot enfant : enfant vient de "infans" qui signifie en latin celui qui ne peut pas parler. S'il est certain que les enfants peuvent parler, cette définition interroge sur la valeur qui est accordée à leur parole de façon générale et plus particulièrement encore dans leur expertise d'usage pour structurer un territoire.

En ce qui concerne les villes, nous avons eu une approche par la géographie sensible. D'une part, la ville peut être définie par les risques qu'elle représente associés à la circulation automobile, aux accidents et à la présence de personnes hostiles ; d'autre part elle peut être perçue comme un espace d'opportunités pour la socialisation, la pratique d'activités physiques, la découverte et l'épanouissement.

L'absence des enfants dans l'espace public en ville dépend de divers facteurs

tels que l'accroissement des préoccupations concernant la sécurité, la prédominance des espaces destinés à l'automobile incompatible avec des aires récréatives. La rue semble alors devenir un espace dangereux et hostile pour l'enfant qui nécessite d'être toujours accompagné : rares sont aujourd'hui les espaces où les enfants ne sont pas accompagnés d'un adulte. Seuls les espaces spécialisés pour le jeu et les espaces surveillés par des adultes semblent être propices à l'évolution d'enfants dans la ville.

Certaines activités ont même migré de l'espace public vers l'espace privé. En effet, les activités extrascolaires, dont le sport, permettent aux enfants de socialiser et dépenser leur énergie mais il existe des inégalités socio-culturelles d'accès. Ces activités ont des coûts d'accès relativement élevés selon le type d'activité et se situent à une distance parfois importante de l'école ou du domicile. Cela implique la disponibilité d'un adulte pour accompagner sur le trajet. De plus, ces activités sont étroitement liées aux questions de capital humain et culturel qui concernent bien plus les classes les plus aisées.

Par ailleurs, pour les enfants qui n'y ont pas accès, cela engendre notamment un problème de sédentarité qui nuit à leur santé et à leur bon développement. Sur le plan physique, la Fédération Française de Cardiologie souligne qu'au cours des 40 dernières années les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu 25 % de leur capacité physique, ce qui se traduit par une diminution de leur vitesse et de leur endurance lors de la course. En moyenne, dans les années 1970, un enfant pouvait courir 600 mètres en trois minutes, tandis qu'aujourd'hui, il lui faut quatre minutes pour parcourir la même distance. L'influence croissante de la technologie est également à l'origine du développement d'une « culture de la chambre » (Glévaec, 2010) : les enfants passent moins de temps dehors mais bien plus sur les écrans. A titre d'exemple, dans les années 1960-1970, le temps consacré par les enfants à jouer en plein air est passé de plusieurs heures par jour à une moyenne actuelle de 47 minutes. Les enfants sont devenus des enfants d'intérieur, des enfants d'appartement comme le décrivent Lia Karsten et Willem van Vliet, deux géographes néerlandais.

Cette situation soulève des interrogations quant à la capacité des enfants des villes à se dépenser, explorer, à prendre des risques et à développer des compétences sociales et cognitives essentielles à leur épanouissement. Cependant l'idée de reconquérir le « dehors » ne peut se faire sans repenser nos environnements urbains. Ainsi, il s'agit de se demander : Quel place des enfants dans l'aménagement de l'espace urbain et comment favoriser leur inclusion dans la ville ?

II. Bibliographie commentée

Rivière C. (2016). "Les temps ont changé". Le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics au prisme des souvenirs des parents aujourd'hui. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2016, 111, pp.6 - 17. hal-03459406

Commentaire d'Olivia Batardière :

Cet article reprend les conclusions d'une enquête réalisée auprès de parents afin d'interroger leurs perceptions des évolutions de la présence des enfants dans les espaces publics à Paris (19^e arrondissement) et à Milan (triangle Monza-Padova).

Les parents interrogés constatent un contraste entre la période actuelle et l'enfance qu'ils ont vécu : avant, les rues étaient davantage fréquentées par les enfants non accompagnés. Les mobilités autonomes et jouer dehors étaient considérées comme normales. Aujourd'hui on assiste au passage d'un contexte de normalité à un contexte d'anxiété parentale diffuse.

Suite à ce constat résultant de l'enquête, plusieurs facteurs permettant de comprendre cette évolution de la présence des enfants dans la rue sont évoqués. D'une part, l'apparition et le développement de l'informatique ainsi que des jeux vidéos, de la téléphonie seraient en partie la cause du déclin du jeu en extérieur. D'autre part, le développement de l'automobile a entraîné une réduction de l'espace disponible et sécurisé pour les piétons ainsi qu'une augmentation de la pollution. A cela s'ajoute, l'idée que la société devient de moins en moins sûre, avec un sentiment d'insécurité et une peur du risque pédophile qui s'accroissent du fait notamment du développement des médias qui exposent de plus en plus ces faits divers. Enfin, le dernier facteur serait l'évolution des normes de responsabilité parentale : selon les enquêtés, ils seraient plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants que leurs parents l'étaient avec eux.

Cet article permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de la place des enfants dans l'espace public urbain, notamment dans les grandes villes.

Rivière, C. (2017). Du domicile à la ville : étapes et espaces de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants. *Espaces et sociétés*, 168-169, 171-188.

Commentaire de Nour Abdelmoumen :

Cet article reprend les résultats d'une enquête menée auprès de parents d'enfants dans deux aires urbaines différentes : paris et milan, Clément Rivière y énonce de manière analytique la hiérarchisation des niveaux d'accès à l'urbain à travers les différentes étapes de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants, il s'intéresse particulièrement au passage de la sphère privée à la sphère publique, en passant par la sphère "locale"

Dans une première partie, on apprend que le souci de protéger les enfants des accidents de la route ainsi que des inconnus sont les "grands classiques" des

préoccupations des parents et structurent en profondeur leur encadrement. Les premières étapes d'autonomisation de l'enfant sont le fait d'apprendre à rester seul à la maison et de lui confier les clés de la maison, ces étapes marquent les débuts de la responsabilisation des enfants et passent nécessairement par une prise de responsabilité et un accord de confiance entre l'enfant et le parent.

Une fois en dehors de chez soi, la notion d'espaces perçus comme protégés est graduelle, elle commence par les parcs, les squares, etc.. La circulation motorisée y est absente, cependant ces espaces sont tout de même considérés comme surveillés par d'autres parents ou des commerçants. ces acteurs jouent un rôle de réassurance et de sécurisation.

Le passage à la sphère publique passe par la découverte du milieu urbain, notamment à travers les transports publics, une étape essentielle à la transmission de nouvelles manières d'agir en cas d'imprévu.

Brougère Gilles, (1991). « Espace de jeu et espace public ». *Architecture et comportement* vol. 7.no 2, p. 165–176

Commentaire de Ambroise Henry:

Cet article analyse la pratique des espaces extérieurs par les enfants dans un milieu urbain. Cette approche permet de souligner ce qui est propre ou non à la ville en termes de pratiques de l'espace public et de souligner ce qui relève plus d'un fonctionnement sociétal que d'un point de vue géographique. Pour pouvoir faire émerger ces différences l'auteur a fait une enquête sur dans quels types d'espaces les enfants jouent dans un espace périurbain et il a complété avec des entretiens pour en connaître les raisons.

Il en ressort que malgré un important équipement des logements en jardin domestique, les enfants n'y jouent que très peu de temps. La thèse de l'auteur est que les espaces publics et en particulier les espaces de jeux sont des espaces de socialisation elle-même nécessaire à l'épanouissement des enfants. Les enfants sont donc plutôt dans une position de demande d'exploration de nouveaux espaces auprès de leurs parents.

Les parents quant à eux représentent un frein à la motilité de leurs enfants. En effet, alors que les parents pensaient vivre dans une « zone tranquille » propice à l'épanouissement de leurs enfants, ils trouvent la circulation automobile trop importante et ne font pas confiance aux personnes considérées comme trop éloignées d'elles. Leur sentiment de proximité avec les autres habitant.e.s ce qui permet de faire confiance se fait à l'échelle de la rue devant le logement ce qui permet aussi une surveillance même si des aménagements qui paraissent plus sécurisés sont proposés à quelques kilomètres. Les parents sont donc un frein à la motilité des enfants ce qui se retrouve aussi en ville et la rue forme une sorte de compromis entre volonté des enfants d'explorer et possibilité pour les parents de

contrôler.

Breviglieri Marc (2015). « L'enfant des villes. Considérations sur la place du jeu et la créativité de l'architecte face à l'émergence de la ville garantie » *Ambiances. Environnement sensible, architecture et espace urbain*. <https://doi.org/10.4000/ambiances.509>

Commentaire de Ambroise Henry:

Dans cet article, M. Breviglieri interroge la spécialisation des espaces au profit de la modernité et de la protection des enfants. Le rationalisme impliqué par le moderne représente selon lui un frein à l'imagination des espaces par les usagers et engendre une spécialisation des espaces qui nuit à l'épanouissement des enfants dans les villes. En effet, la démocratisation de l'automobile durant la seconde moitié du 20^e siècle a structuré l'espace urbain autour d'axes de communication dans laquelle celle-ci prend une place centrale.

Pour que le trafic puisse être fluide, il est nécessaire que la chaussée soit large et dégagée et que les voitures roulent à une vitesse relativement élevée. Cela engendre un report de la présence des autres usagers de l'espace public sur les trottoirs beaucoup plus limités que la rue dans son ensemble. L'automobile est aussi source de risques y compris sur les trottoirs ce qui, dans un contexte où les parents s'impliquent plus dans la vie de leurs enfants les incite à les faire évoluer dans des lieux plus sécurisés et donc plus restreints en terme d'emprise sur la ville et d'opportunités : les aires de jeu. C'est ce qu'il qualifie de ville garantie étant donné que ces espaces garantissent un risque faible d'accidents sous réserve d'une limite d'âge.

Lui au contraire préconise une approche plus rhizomique au sens de Deleuze et Guattari c'est-à-dire de laisser des espaces moins spécialisés qui peuvent changer de définition selon la perception des usagers.

Rivière, C. (2012). *Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics* », *Métropolitiques*.

Commentaire de Alice Tumay :

Cet article s'intéresse à l'encadrement des pratiques urbaines des enfants dans la ville qui serait révélateur du rapport entretenu, de manière plus générale, par les citoyens aux espaces publics. L'apprentissage de la ville, les injonctions et les interdits parentaux constituent des biais d'entrées à l'étude des représentations et des enjeux associés aux espaces urbains. Pour démontrer son propos, C.Rivière s'appuie sur une enquête par entretiens réalisée dans des quartiers à Paris et à Milan, auprès de parents d'enfants âgés de 8 à 14 ans. Deux aspects observés sont

développés dans l'article.

Premièrement, l'auteur observe une gradation d'espaces publics plus ou moins protégés qui lui permet de proposer une définition sociologique du « quartier ». Plusieurs étapes du processus d'autonomisation des enfants sont identifiées: les trajets aux alentours immédiats du logement, les trajets aller-retour à l'école, l'entrée au collège (et la pratique d'activités extrascolaires) marque souvent la fin de l'accompagnement parental et un gain d'autonomie ; l'accès progressif des squares pour enfant jusqu'aux grands parcs, la prise de transports en commun et enfin les sorties nocturnes hors du quartier qui constitue l'étape ultime de l'autonomisation. La logique de "confinement" dans des espaces délimités devient plus souple à mesure de l'avancée de l'âge et de la carrière scolaire. Par ailleurs, l'auteur souligne le rôle central de l'interconnaissance au sein d'un espace (ie.imaginaire du village) qui rassure les parents.

Deuxièmement, l'auteur constate que les parents font confiance plus tôt à leurs filles (vues comme plus "responsables") pour des pratiques diurnes de mobilité autonome qu'à leurs garçons. Mais une véritable « peur sexuée » structure les craintes des parents et inverse progressivement les marges d'autonomie des garçons et des filles à mesure de l'avancée en âge, notamment à la puberté. Les parents considèrent la rue comme une arène de sollicitations plus menaçante ou oppressante pour les filles, qui renvoie à une expérience plus large des espaces publics, en particulier des mères. Ainsi, le traitement différencié entre filles et garçons contribue très probablement à produire et reproduire l'association entre espaces publics urbains, féminité et danger.

Legué-Dupont, P. (2005). L'enfant, l'oublié de la ville? *Diversité*, n°141. Les enfants dans la ville. pp. 25-31.

Commentaire de Lydia Moulai :

Le texte explore la complexité de la relation entre l'enfant et la ville, en examinant divers contextes urbains et identités enfantines. Adoptant une approche peu conventionnelle, l'auteur analyse l'expérience urbaine des enfants à travers leurs récits et pratiques, mettant en lumière les aspects subjectifs et personnels de leur histoire au sein de la ville. Il accorde une attention particulière aux déplacements à pied, à la manière progressive dont les enfants s'approprient l'espace urbain depuis leur domicile, et aux disparités d'autonomie selon les zones citadines.

En soulignant l'impact significatif des facteurs sociaux, culturels et économiques sur la relation des enfants avec la ville, l'auteur met en exergue la perception des quartiers nocturnes. Il explore la façon dont les enfants âgés de 7 à 13 ans perçoivent la ville en termes de proximité et de distance, soulignant les

notions de sécurité et de familiarité associées à la proximité, ainsi que les sentiments d'inconnu et de peur liés à la distance.

Le texte met en lumière la nécessité impérieuse d'une conception urbaine prenant en compte les besoins spécifiques des enfants, tout en mettant en évidence les défis cruciaux relatifs à leur accès sécurisé à la ville, notamment en raison des dangers liés à la circulation. Il aborde également l'influence de l'école sur la relation des enfants avec la ville, notant que la découverte initiale de la ville est encouragée à l'école primaire mais diminue sensiblement au collège, créant un écart entre la vie quotidienne des élèves et l'éducation dispensée.

En conclusion, le texte souligne l'impératif de comprendre les besoins spécifiques des enfants pour façonner des villes qui leur sont adaptées, tout en regrettant la disparition progressive de l'espace de la rue dans la modernité citadine, un espace qui autrefois jouait un rôle essentiel dans l'épanouissement et le mouvement des enfants.

Monnet, N. & Boukala, M. (2018). Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. *Enfances, Familles, Générations*, (30). <https://doi.org/10.7202/1058680ar>

Commentaire d'Olivia Batardière :

Les pratiques spatiales urbaines des enfants et adolescents aujourd'hui ont été peu abordées dans le domaine de la recherche en dehors des « enfants des rues », des enfants de banlieue. L'idée de cet article est plutôt d'interroger les différentes façons d'habiter la ville qu'on les enfants et les adolescents où ils commencent à explorer la ville de façon autonome.

Dans cet article, Nadja Monnet et Mouloud Boukala ne nient pas la faible présence des enfants dans l'espace public et le manque d'attention des acteurs de la fabrique urbaine envers la place des enfants et adolescents dans l'espace public urbain. Ils expliquent notamment que l'évolution de la relation enfant-ville va de paire avec l'évolution vers une société plus globalisée et individualiste : l'avènement de la voiture, l'institutionnalisation des activités et des relations enfant-adulte, le développement d'une « culture de la chambre »... sont des facteurs qui ont contribué à modifier le rapport des enfants à la ville. Cependant, les auteurs remettent en cause le discours alarmiste qui institue que les enfants sont enfermés chez eux soulignant que ce phénomène ne se déroule pas de façon homogène dans toutes les familles.

Les auteurs mettent également en évidence qu'il y a une tendance actuelle à la « ludification » des espaces publics et des mouvements sont mis en place pour « rendre la ville aux enfants » et faire des villes, des « villes récréatives » montrant une volonté de réintégrer les enfants et le jeu encadré dans la ville, bien que les premiers concernés soient rarement concertés.

Par ailleurs, ils nous invitent à nous intéresser aux injonctions familiales qui peuvent modifier le rapport à la ville des enfants et adolescents. Les parents

notamment ont tendance à reproduire une transmission genrée des codes d'usage de la ville.

Cet article invite ainsi à réfléchir sur la place des enfants dans la ville qui n'a pas disparu, mais qui a évolué, en adoptant notamment une approche plus intersectionnelle pour analyser le rapport des enfants à la ville.

Garnier, P (2015). Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation. *Métropolitiques*.

Commentaire de Alice Tumay :

À l'aune d'initiatives visant à faire des enfants des acteurs et des concepteurs à part entière de l'espace urbain, Pascale Garnier invite à penser et à repenser la place des enfants dans la ville, dans sa double dimension spatiale et politique. L'article se décompose en trois temps autour de trois notions : ségrégation, réappropriation et participation.

D'abord, P. Garnier souligne que la production de territoires spécifiquement balisés et sécurisés pour les enfants, leur sont certes favorables mais les rendent aussi victimes de ségrégation, d'une restriction d'accès à l'espace public. La notion d'« islandization » est évoquée pour décrire l'enfermement des enfants dans un monde « fait pour eux » : celui des aires de jeux, mais aussi de l'école et de la maison. La production d'espaces balisés entraîne ainsi une restriction de la place du jeu dans la ville et ne favorise pas le mélange des générations dans l'espace public.

Ensuite, l'auteure met en exergue le fait que les enfants et les jeunes constituent de véritables acteurs sociaux capables de réappropriations, de détournements et de résistances vis à vis de l'espace qui leur est donné à vivre face aux stratégies d'aménagement de l'espace urbain, qui sont le fait des adultes. Les tribus de skateurs sont évoquées pour illustrer une forme d'occupation informelle et de réappropriation de l'usage de l'espace urbain par les enfants.

Enfin, P. Garnier évoque la mise en valeur récente de la place des enfants comme concepteurs et acteurs de leur ville et s'appuie sur les initiatives et enjeux du réseau "Ville amie des enfants". Cette prise en compte de la place des enfants dans la ville se retrouve dans l'aménagement (pistes cyclables et itinéraires protégés, parcs et jardins) et dans l'organisation administrative de la ville (avec par exemple la création d'un conseil municipal des enfants) afin que la voix des enfants soit écoutée, entendue et prise en compte. La participation a pour enjeu la reconnaissance du point de vue particulier des enfants en tant qu'usagers et véritables interlocuteurs, partenaires à part entière des adultes. Cependant, les dispositifs de participation sont limités puisqu'il posent a priori un sujet de droit, là où la véritable participation, c'est l'invention d'un « sujet imprévisible qui aujourd'hui occupe la rue ».

Huguenin-Richard, F. (2010). La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : Impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements. *Enfances, Familles, Générations*, 12, 66-87.

Commentaire d'Olivia Batardière :

Le développement de la voiture a entraîné un aménagement des espaces publics pour les adapter à la logique routière. La présence des enfants dans l'espace public s'est alors réduite aux espaces spécifiques créés pour eux alors qu'auparavant ils investissaient pleinement la rue par le jeu et pouvaient ainsi développer leur mobilité, leur autonomie ainsi qu'un certain nombre de compétences sociales.

Dans les années 1970, des expériences de "pacification du trafic automobile" ont été mises en place aux Pays-Bas afin de rendre la rue aux habitants et aux jeux des enfants. En France, cette dynamique s'est traduite par l'aménagement de zones 30.

Cet article interroge l'aménagement de la rue comme facteur suffisant pour améliorer et favoriser l'autonomisation des enfants dans leurs mobilités en étudiant notamment l'impact des zones 30 sur le comportement des enfants dans la rue. Cette étude a montré, par le biais d'observations non-participantes, que les enfants se déplacent de plus en plus rarement non accompagnés et que le jeu n'avait pratiquement plus sa place dans la rue. Aussi, les enfants n'ont pas le même usage de l'espace public que les adultes notamment parce qu'il ne leur est pas rendu accessible par l'aménagement (mobilier urbain à hauteur d'adulte). L'étude a pour conclusion que l'aménagement seul ne suffit pas à développer les mobilités chez les enfants mais qu'il doit être accompagné d'actions de sensibilisation et de l'éducation à la sécurité routière pour faire évoluer les représentations et les pratiques des mobilités des parents, habitants, automobilistes pour ensuite faire évoluer les mobilités des enfants.

Ce texte permet de mettre en lumière l'importance que l'automobile et les aménagements routiers ont pris dans l'espace public au détriment notamment des enfants qui sont ainsi contraints dans leur mobilité, dans leur développement social mais également dans leur façon d'appréhender l'espace public. L'article et l'étude réalisée permettent également de montrer que les zones 30, comme tentative de pacification du trafic automobile, ont été aménagées pour répondre au besoin d'éducation des adultes avant celui des enfants.

En complément de la bibliographie commentée précédemment, plusieurs autres sources ont été consultées afin d'approfondir la compréhension du sujet:

- Ouvrage, dossiers et sites web

Tonucci, F (2019). La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine. Parentheses Eds, Eupalinos, 224 pages.

Rue de l'Avenir. (2019). Pour une ville sûre et accueillante pour les enfants. [dossier]. Site internet de Rue de l'avenir.

Nantes Métropole & Récréations urbaines. (2023). Synthèse des ateliers Ville à Hauteur d'enfants. [dossier]. Site internet de Nantes Métropole.

TAPLA (2023). Des terrains d'aventures du passé/ pour l'avenir [page web]

Faire (2020). Réinventer les terrains d'aventure en Ile-de-France. Expérimentation d'un nouveau terrain d'aventure pour les enfants et les jeunes à Villiers-le-Bel par l'équipe TAPLA et les CEMEA Ile-de-France [page web]

- Podcasts

Allezard, C. et alli. (2016). L'enfant dans la jungle urbaine, La ville est-elle hostile aux enfants ? [Émission de radio]. France Culture.

→ Une émission préparée par Clémence Allezard, avec Kyriaki Tsoukala (architecte, professeure à l'école d'architecture de l'Université de Thessalonique), Peter Gray ((psychologue, enseignant chercheur à Boston, il travaille beaucoup sur l'importance du « jeu »), Clément Rivière (maître de conférences en sociologie à l'université de Lille), Thierry Paquot (philosophe et essayiste).

Kervasdoué, C. de, (2022). Quand la ville se met à hauteur d'enfants. [Émission de radio]. France Culture.

→ animé par Cécile de Kervasdoué avec Joelle Gerber, chef du service jeunesse de la ville de Schiltigheim et des acteurs de la ville d'Issy-les-Moulineaux.

Saltiel, F. (2023). Espace public: les enfants ont-ils encore droit de cité ? [Émission de radio]. France Culture.

→ une émission faisant intervenir Thierry Paquot (philosophe et essayiste), Fanny Delaunay (maîtresse de conférences associée à l'ENSA Paris Val de Seine) et Clémentine Delval (co-fondatrice de l'association Récréations Urbaines en tant qu'architecte médiatrice).

Abbey, C. (2023). Les enfants de plus en plus confinés à l'intérieur, la faute aux villes ? [Émission de radio]. France Inter.

→ une émission animée par Camille Abbey avec le sociologue chercheur Clément Rivière et l'architecte-urbaniste Madeleine Masse.

III. Présentation des intervenants

Nous avons pu mobiliser quatre intervenants aux profils variés : une architecte, un responsable associatif, une chercheuse anthropologue et un professionnel des espaces de jeu.

Camille HUGBART

Formée à l'ENSA Paris Val de Seine (diplôme obtenu en 2015), Camille Hugbart pratique l'architecture, l'urbanisme et l'illustration en parallèle. Depuis 2021, elle est chargée de mission au CAUE de Paris et travaille sur le "PLU Bioclimatique" (actions de sensibilisation, formation et concertation auprès du grand public et des enfants) et accompagne la mise en place des "Rues aux écoles" parisiennes au travers d'ateliers auprès du jeune public et des riverains.

Le CAUE de Paris est une association départementale, créée par la loi sur l'architecture de 1977. Il a pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale et le développement de l'esprit de participation du public à travers des actions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation de tous les Parisiens.

→ Cette intervenante a apporté une vision d'architecte-urbaniste dans notre séminaire et a pu nous partager son expérience dans le cadre d'ateliers de co-conception d'espaces urbains avec des enfants.

Denis MOREAU

Denis Moreau est le fondateur et l'ancien président de l'association Rue de l'Avenir, issue à l'origine d'un partenariat entre la Ligue contre la violence routière et différents partenaires. L'association a été créée en 1988 dans un contexte où les accidents de la route étaient un problème majeur en France, avec notamment beaucoup d'enfants tués. Rue de l'avenir s'est alors donnée pour objectif la sensibilisation à la sécurité de l'enfant, à sa place dans la rue. Aujourd'hui, l'association promeut un autre partage de l'espace public, plus inclusif. Son enjeu est de tendre à l'"apaisement des villes" en diminuant l'impact de la circulation routière sur la qualité de vie urbaine.

→ Cet intervenant nous a offert une vision associative et engagée de notre thématique en apportant beaucoup de connaissances sur les moyens à mettre en place pour que la ville soit mieux adaptée aux enfants. Son association a produit de nombreuses études et guides méthodologiques pour aider à la mise en place des

actions (par exemple, la mise en place de Rues Scolaires).

Nadja MONNET

Anthropologue et ethnographe de l'urbain, maître de conférences en SHS à l'ENSA de Marseille, Nadja Monnet s'intéresse à la place des jeunes générations dans nos espaces de vie toujours plus urbanisés et digitalisés. Elle analyse notamment les transformations des espaces de jeux proposés aux jeunes et s'interroge sur les manières de faire co-recherche avec eux ainsi que la manière de les impliquer dans la restitution des résultats. Elle est la porteuse principale du projet "Se mettre en recherche avec les enfants" (INSHS 2023, AAP Sciences et sociétés, Méthodologie sciences partagées) ainsi que du programme transversal MMSH-AMU "Prendre place : enfances, adolescences et transformations urbaines en Méditerranée". Elle a obtenu un soutien à la mobilité internationale 2023, INSHS, CNRS pour le projet : "Aménager la ville pour les enfants et les adolescents ? Regards croisés sur la place des jeunes à Pontevedra, Marseille et Genève".

→ Cette intervenante anthropologue nous a partagé ses expériences de terrains dans le cadre de ses recherches qui s'appuient directement sur l'observation des comportements des jeunes dans les espaces publics urbains. Elle nous a permis d'illustrer par des exemples nos apports théoriques.

Bruno MUSCAT

Aujourd'hui conseiller en jeu libre et terrain d'aventure, Bruni Muscat a d'abord travaillé dans des collectivités territoriales et notamment à la ville de Metz pendant une vingtaine d'années dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement puis des aménagements urbains. Dans le cadre de son travail, il a été sollicité par différentes associations qui souhaitaient créer des terrains d'aventure à Metz. Il s'est alors intéressé au sujet des terrains d'aventure et a participé au colloque TAPLA en décembre 2021. Il travaille également avec l'association "Jouer pour vivre" qui met en place des boîtes à jouer dans les écoles et se forme au Playwork avec l'asso PARS. Il possède également de nombreuses expériences d'animation en terrain d'aventure et d'espace de jeux libre popup.

→ Cet intervenant nous a partagé ses expériences et connaissances sur le concept des terrains d'aventures et ses enjeux.

IV. Guide d'entretien

Nous avons découpé notre guide d'entretien, ainsi que notre séance en cinq parties/thématiques. Nous avons ensuite proposé des questions plus spécifiques aux intervenants pour lancer ou relancer la discussion.

1. Constat : quelle est la place des enfants dans la ville aujourd'hui ?

Questions à Nadja Monnet :

En tant que chercheuse anthropologue, qu'avez-vous pu observer sur la place qu'est donnée aux enfants dans les villes?

Questions à Denis Moreau :

Selon votre expérience, quelle place des enfants dans la rue constatez-vous vis-à-vis de la circulation routière (cf. primauté de la voiture, sécurité routière, années 80), thématique phare sur laquelle travaille votre association depuis son fondement ?

Dans vos travaux, vous parlez de "ville apaisée", qu'est-ce que c'est ? Quel est le lien avec la place des enfants dans la ville ? Selon votre expérience, quel est le rapport des enfants à la rue ?

Questions à Camille Hugbart :

En tant qu'urbaniste et architecte, comment percevez-vous l'impact des parents hélicoptères (style de parentalité souvent décrit comme étant excessivement protecteur) sur l'environnement urbain et architectural ?

Avec votre regard d'architecte-urbaniste, diriez-vous que la ville/ l'environnement urbain et architectural est adapté aux enfants? Quelle est la place des enfants dans la ville de votre point de vue ?

2. Pourquoi devrait-on inclure les enfants dans la ville ?

Quel intérêt de prendre en compte les enfants dans la ville ? Quel intérêt pour les enfants d'être pris en compte ?

Questions à Nadja Monnet :

Pourquoi en parle-t-on maintenant ?

3. Comment inclure les enfants dans la ville ?

Questions à Denis Moreau :

Pour rappel, votre association traite particulièrement de la place des enfants dans la rue. Il est donc intéressant de se pencher sur les dispositifs qui sont mis en place pour mieux inclure les enfants dans la rue. Pouvez-vous nous parler des "rues scolaires" ? et des "rues aux enfants" ?

Questions à Bruno Muscat et Nadja Monnet :

Souvent quand on pense "espace d'enfant" dans la ville, on pense aux aires de jeux et aux parcs. Mais au travers de nos recherches et témoignages, on constate beaucoup de critiques vis à vis des aires de jeux considérées comme des espaces très standardisés (mêmes mobiliers urbains de jeu), des espaces aseptisés et sur-sécurisés, qui ne favoriseraient finalement pas assez une vraie liberté dans le

jeu ni l'autonomie des enfants (pourtant bien nécessaires à leur développement!).

Vous avez travaillé sur le concept des "terrains d'aventures", pouvez-vous nous expliquer ce qu'est ce dispositif ? En quoi peut-il apporter une réponse aux enjeux d'inclusion des enfants dans la ville ?

De quelle manière pensez-vous que les terrains d'aventures et les principes du jeu libre pourraient offrir des réponses aux enjeux actuels qui affectent nos espaces urbains ?

Questions à Camille Hugbart :

Au CAUE de Paris, avez-vous connaissance de dispositifs spécifiques mis en place pour mieux inclure les enfants dans la ville ? Spécifique à Paris ou même qui s'étendent à l'échelle nationale ?

Le CAUE de Paris a accompagné la révision du PLU parisien vers un PLU bioclimatique notamment en collaborant avec des enfants d'écoles élémentaires lors d'ateliers dédiés. Pourriez-vous nous partager davantage sur cette initiative et les résultats concrets qui en ont émergé ?

4. La participation des enfants.

Est-ce que les enfants savent vraiment quoi faire des villes ? (cf paroles de la chanson d'Anne Sylvestre).

Questions à Camille Hugbart :

Comment faites-vous concrètement lors de vos ateliers pour faire participer les enfants ?

Questions à Denis Moreau et à Bruno Muscat :

Dans le cadre de vos expériences, quels dispositifs sont pensés pour intéresser les enfants aux questions urbaines et les intégrer de manière ludique et détournée à la compréhension et à l'appropriation du cadre de vie qui les entoure ?

5. Une ville à hauteur d'enfants : un exemple de ville durable ?

Questions à Denis Moreau :

Cette réflexion fait un peu office d'ouverture. Dans le cadre d'un atelier participatif sur "Qu'est ce qu'une ville à hauteur d'enfants" réalisé à Nantes et pour lequel votre asso a participé, on constate que les enfants décrivent souvent une "ville verte", "durable" lorsqu'on les interroge sur de leur conception de la ville idéale (ça parle d'eau, s'amuser avec l'eau, de se sentir comme à la campagne, de nature, de passages secrets...) alors est-ce qu'on peut dire qu'une ville par/pour les enfants c'est une ville durable ?

Pour tous :

Finalement une ville pour les enfants/ adaptée aux besoins des enfants, ne serait-ce pas également une ville adaptée à toutes et à tous, une ville inclusive ? (adaptée aux personnes âgées et à mobilité réduite, familles)

V. Synthèse des échanges

Le débat est né d'un constat qui mettait tous nos intervenants d'accord : depuis le milieu du XX^{ème} siècle, les enfants ont perdu de la place dans la ville. Si le facteur qui semble le plus important semble être la démocratisation des automobiles qui occupent 70% de l'espace public en ville d'une part par les voies de circulation d'autre part par le stationnement, il ne faut pas le considérer comme un facteur unique. En effet, la question de la peur des adultes et de la transmission de cette peur aux enfants structure tout autant la façon dont les enfants s'approprient l'espace public en ville. En ce qui concerne les classes bourgeoises, ces inquiétudes et ce contrôle parental existait avant le développement de l'automobile.

Aujourd'hui, dans un contexte où une immense partie de la population a un niveau d'éducation important, où l'information, y compris anxiogène parce qu'elle fait sensation, circule très vite et où des enjeux de capital humain sont projetés sur les enfants pour se différencier des autres, les enfants sont de moins en moins incités ou laissés libres en extérieurs par leurs parents. Par ailleurs, les écrans représentent une source de divertissement qui évolue constamment et une possibilité de socialisation depuis chez soi d'où une sédentarisation des enfants ne pratiquant pas d'activités extrascolaires ce qui augmente les inégalités sociales.

Trois enjeux semblent alors émerger pour les enfants, un enjeu de mobilité et d'indépendance autrement dit de « liberté à conquérir », un changement du rapport à l'extérieur d'un point de vue physique et domestique et la spécialisation des lieux. Cependant, faut-il vraiment inclure les enfants dans la conception de la ville ?

Là encore la réponse fait consensus et la réponse tend vers un oui. L'espace urbain actuel est aménagé pour « des personnes en bonne santé conductrices d'automobiles ». Alors pour les enfants eux-mêmes, leur laisser des espaces d'appropriation tels que les terrains d'aventure représente des pistes d'épanouissement, ce qui est bon pour leur santé mentale ; cela forme aussi les citoyens de demain plus conscients de leur lien avec la nature. Mieux inclure les enfants, ce serait aussi inclure une vision de l'espace qui profite à tous et à la ville elle-même.

Le renouveau de l'espace public date des années 2000 et il est décidé à ce moment-là de ne plus considérer l'espace public comme un endroit que l'on traverse entre deux bâtiments ni comme des axes de communication uniquement. Hors, les enfants sont ceux qui font preuve de la plus grande imagination et ceux qui consacrent le plus de temps à l'oisiveté parce qu'ils n'ont pas encore d'importante

responsabilité et que cela fait partie de leur processus d'éducation. Ils possèdent donc une expertise d'usage qu'il est capital d'utiliser pour aborder l'espace public sans pour autant oublier les autres usagers.

Après avoir communément décidé qu'il était nécessaire d'inclure les enfants, le débat s'est ensuite orienté sur comment inclure les enfants et pour aller vers quoi ? C'est sur ces deux points que les avis ont divergé bien que bon nombre des approches soient complémentaires.

En ce qui concerne leur prise en compte dans la constitution de l'espace urbain, il existe deux grandes écoles. Il est possible d'avoir une approche empathique en se mettant à leur place grâce à des outils matériels comme une toise qui permet de voir la ville à hauteur d'enfants, des outils de mesure des nuisances à hauteur faible...). Il est aussi possible d'avoir une approche participative, en mettant en place des démarches de concertation, ce que propose le CAUE de Paris avec le PLU des enfants dans la constitution d'un PLU bioclimatique. Certains outils comme les balades urbaines ou les cartes mentales sont des outils exploitables qui peuvent être appréhendés à tout âge. Les outils techniques et de concertation sont donc déjà disponibles, et sont complémentaires, il suffit de les mettre en place.

Il restait encore à savoir quels dispositifs proposer et quelles pourraient être les limites et les avantages de chacun.

L'association Rues de l'avenir a longtemps milité pour la mise en place de zones 30 mais se rend compte aujourd'hui que celles proposées sont trop restreintes dans l'espace. En effet les zones 30 ne sont situées qu'à proximité immédiate des écoles et ne sont pas suffisantes pour assurer un retour sécurisé et donc une indépendance des enfants. Certains plans de circulations vont actuellement dans le sens de villes à 30 sauf que sans contrôles cette mesure est peu appliquée par les usagers et cela ne modifie pas l'emprise du stationnement sur l'espace public. La ville de Porte Vedra a aussi revu le stationnement et 90% des enfants vont à l'école à pied dans une démarche de slow city mais les inquiétudes des parents perdurent et les enfants restent accompagnés par les parents.

L'UNESCO propose une labellisation des actions menées en faveur des enfants dans les villes avec le label « Ville amie des enfants » : elle permet d'aider les communes à mettre en place des mesures progressistes.

De façon générale, les espaces adaptés aux enfants sont donc restreints géographiquement et il est nécessaire d'éduquer à la fois les enfants et les parents à l'indépendance des enfants. Les terrains d'aventures représentent des espaces dans lesquels les enfants sont amenés à gérer leurs propres risques ce qui permet de les habituer à l'espace public qui en présente en plus grand nombre mais l'aspect apprentissage de cette pratique est intéressant. Une autre piste évoquée sont les "Rues aux enfants" qui n'enclavent pas les enfants dans l'espace mais dans le

temps ce qui permet de mettre en place une forme de continuité avec un espace protégé qui correspond encore au « droit à aller au bout de la rue » que les parents sont prêts à accorder pour l'instant. Les "Rues aux enfants" permettent d'appréhender l'espace public sans voitures et donc d'identifier en autonomie les différences avec quand il y en a. Dans un deuxième temps, cela permet d'envisager de pouvoir intégrer les deux paramètres dans un même espace. Dans un troisième temps, sur d'autres parties de l'espace public.

Ces solutions sont bien sûr toutes complémentaires.

Le débat s'est conclu par une question sans réponse précise : une ville pour les enfants est-elle une ville durable ? Ce qui est certain, c'est que c'est une question de temps long et qu'il est difficile de savoir quelle solution est la bonne : penser la ville des enfants permet en tout cas d'aborder un des pans de l'inclusivité en ville.

VI. Conclusion

Le constat perdure depuis plusieurs décennies : les enfants sont moins présents dans la rue qu'auparavant. De nombreux facteurs ont contribué à cette diminution de leur présence et de leur place dans la ville tels que la présence de l'automobile, l'inquiétude parentale, le développement du numérique ou encore le passage d'activité en extérieur à des activités en intérieur.

Inclure les enfants dans la ville mais également dans la fabrique de la ville paraît primordial, d'abord pour les enfants eux-mêmes. L'autonomie, l'imagination et les compétences psycho-sociales générées par le jeu en extérieur, le jeu libre, la rue ou l'exploration de la ville participent au bon développement de l'enfant. Par ailleurs, les faire participer à la construction de l'espace urbain conduit à faire grandir des citoyens qui seront capables de prendre part et interroger les évolutions de leur environnement urbain.

Inclure les enfants dans la ville c'est également décentrer le regard des concepteurs de la ville de l'adulte actif à la recherche d'efficacité et s'intéresser aux autres populations, à leurs besoins et à la façon de les faire cohabiter. Co-construire avec les enfants se fait sur le temps long mais permet de placer les enjeux écologiques, de bien-être, de loisirs, de confort au cœur des discussions.

Pour les prendre en compte, il faut se mettre à leur place et les écouter mais aussi leur faire confiance c'est-à-dire accepter de prendre des risques en particulier celui de se tromper et de les laisser se tromper. Il n'y a pas de certitudes d'atteindre une ville durable par ce biais de façon directe mais il est certain que cela établit un dialogue intergénérationnel qui est la première pierre pour un partage de l'espace

sans enclavements et source d'apprentissage pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Annexe n°1 : Mots-clés du séminaire

“Enfant”; “Ville”; “Espace public urbain”; “Ville à hauteur d’enfants” ; “Enfant acteur, enfant concepteur” ; “Enfant citoyen”; “Droit à la cité”; “Ville inclusive”; “Participation”; “Ville ludique”, “Espaces récréatifs”; “Jeu”; “Autonomisation”; “Parents hélicoptères”; “Rues scolaires”; “Rues aux enfants”; “Terrains d’Aventures”; “Cours Oasis”; “Ville Amie des enfants”; “Ville de demain”; “Rue”; “Appropriation”; “Jeu libre”; “Aire de jeux”; “Mobilité”

Annexe n°2 : Autres intervenants potentiels

Nous avons contacté d’autres intervenants potentiels qui n’ont pas pu se joindre à notre séminaire, car indisponibles pour la plupart. Néanmoins, certains nous ont fourni des ressources et des pistes de réflexion intéressantes pour nos recherches. Nous trouvons cela intéressant de les présenter et de montrer comment ils s’insèrent dans le jeu d’acteurs également.

Clément RIVIERE

Sociologue et maître de conférence à l’Université de Lille, ses domaines de recherche sont les suivants : sociologie urbaine, sociologie de l’éducation, sociologie de la socialisation, sociologie de la parentalité, méthodes qualitatives et comparaison internationale. Il travaille sur la place des enfants dans les espaces publics urbains, la socialisation urbaine des enfants et l’encadrement parental des pratiques urbaines des enfants. Aussi, une grande partie de ses articles ont constitué la base de nos recherches.

Francesco TONUCCI

Chercheur italien en psychologie et en sociologie au Conseil national de la recherche de Rome depuis 1966, ses travaux portent essentiellement sur le développement cognitif, la pensée et le comportement des enfants.

Il est le théoricien de la “ville à hauteur d’enfant”, concept développé dans son ouvrage-clé "La Ville des enfants, pour une [r]évolution urbaine" dans lequel il repense l’ensemble des politiques publiques de la ville dans l’intérêt de l’enfant. Une ville à hauteur d’enfant une ville pensée pour les enfants et par les enfants, qui sont intégrés dans le processus de prise de décision. Les enfants sont inclus dans les démarches de participation citoyenne tels que des conseils municipaux des enfants. Pour lui, développer l’autonomie et le pouvoir d’agir des enfants favorise leur reconnaissance comme des citoyens en devenir et à part entière de la Ville.

Il est également le fondateur du réseau international « la ville des enfants » qui réunit les collectivités de plus de 200 villes dans 16 pays œuvrant pour l’autonomie et l’inclusion des enfants dans la décision politique.

Thierry PAQUOT

Philosophe et urbaniste qui, aux travers de ses essais sur le thème de la ville et de l'utopie, pense et développe le concept d'une cité conçue pour l'épanouissement des jeunes.

Sophie LEVRARD

Docteure en sciences de l'éducation à l'Université de Caen Normandie et spécialisée dans l'aménagement des temps et des espaces de l'école, les recherches de Sophie Levrard portent sur les manières dont les enfants se repèrent, s'adaptent et construisent des liens sociaux avec, en fonction de, malgré, les aménagements souvent régentés par les adultes.

Aurélien RAMOS

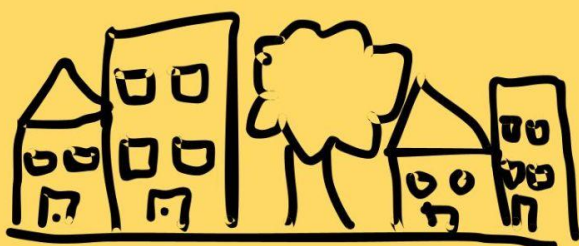
Aurélien Ramos est paysagiste et maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses travaux de recherche qui se situent à l'intersection du champ du paysage, des études urbaines et de la géographie humaine portent sur les processus de production des espaces publics au prisme de la transition écologique. Il a une bonne connaissance des Terrains d'Aventure car il est aussi ingénieur d'étude Labex Pasp – projet TAPLA (Des terrains d'aventure du passé pour l'avenir) à l'Université Paris-Nanterre.

Association Des Cris Des Villes

Créée en 2019, Des cris des villes est une association francilienne qui accompagne le développement d'un esprit critique sur l'espace, la lutte contre toutes formes de dominations liées à l'espace, la défense du collectif et des actions favorisant le droit à la ville pour tou.te.s. S'inscrivant dans des démarches d'éducation populaire et émancipatrices, l'association agit dans des cadres variés avec petit.e.s et grand.e.s : scolaire, périscolaire, ateliers de rue.

SÉMINAIRE P.A.R.I.S

**Ville pour | par les enfants :
quelle place des enfants dans
l'aménagement de nos villes ?**



En présence de :

Camille HUGBART
Architecte chargée de
mission au CAUE de Paris

Denis MOREAU
Responsable de l'association
Rue de l'Avenir

Nadja MONNET
Anthropologue et
ethnologue de l'urbain

Bruno MUSCAT
Conseiller en jeux libres et
terrains d'aventures

**Jeudi 30 novembre
de 9h à 11h
à l'amphithéâtre 120 de
l'ENSAPVS**

**ville
amie
des enfants**



 **Université
Paris Cité**

**PARIS
VAL DE
SEINE**
ÉCOLE NATIONALE SUPPLÉMENTAIRE
D'ARCHITECTURE